

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1884

TOME DIX-NEUVIÈME

—
1900
—

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1901

fertiles, comme la Beauce, qui n'ont pas eu alors de grains à exporter, mais en ont récolté assez pour que la disette ne s'y fit que peu sentir.

En ce qui concerne la gémellité, il peut être intéressant de rapprocher ce que vient de signaler M. Lesbre chez les animaux de ce que montre la statistique chez l'homme.

La gémellité n'a pas toujours été bien étudiée, et je crois que je pourrais apporter un jour à la Société des documents intéressants, car c'est un sujet dont je me suis particulièrement occupé. Les recherches auxquelles je me suis livré englobent plus d'un million de naissances doubles, triples et même quadruples, relevées depuis quarante-cinq ans.

De ces calculs se dégagent, entre autres, les conclusions suivantes : En France, il y a une naissance double sur 1000 naissances simples, une naissance triple pour 1000 naissances doubles.

Au point de vue des départements, c'est la Savoie qui tient la tête, suivie de près par les départements du Nord et par la Bretagne.

COMMUNICATION

LE CIMETIÈRE ANTIQUE DE MESSIMY (Ain)

PAR M. CLAUDIUS SAVOYE

Dans le courant du mois de mars 1900, un ouvrier occupé à créer une aspergère sur le territoire de la commune de Messimy, au lieu dit la Ferrière, mit à découvert des ossements humains et deux bracelets en bronze.

Le champ où se fit cette trouvaille est situé à 800 mètres environ de la Saône, presque à la hauteur du gué de Voldé, sur une légère éminence constituée par les alluvions sablonneuses du grand cours d'eau quaternaire. Cette découverte fit grand bruit, et une foule de personnes, dont la curiosité était éveillée par les articles sensationnels de journalistes de bonne foi, mais peu au courant de ces trouvailles archéologiques, vinrent en pèlerinage au cimetière antique de Messimy.

Les hypothèses les plus extraordinaires furent émises, et les imaginations fertiles ne furent pas longues à reconnaître, dans ces débris humains, soit les restes des Helvètes massacrés par les légions de César au moment où ils passaient sur la rive droite de l'Arar, soit encore les traces d'une bataille livrée par Vercingétorix au conquérant des Gaules, sur le bord de la même rivière.

M. Steyert, dans un article paru dans l'*Express* du 22 mars, article reproduit dans la *Revue du Lyonnais*, fit justice de ces suppositions par trop fantaisistes.

Des savants sérieux, tels que M. Ernest Chantre, l'éminent directeur adjoint du Muséum de Lyon, et M. Loiseau, conservateur du musée de Bourg, se rendirent compte par eux-mêmes de l'exagération habituelle des nouvelles de la première heure.

Le propriétaire du cimetière de Messimy, M. Laurent, bijoutier à Villefranche, résolut de fouiller lui-même les sépultures découvertes d'une façon si imprévue. Ces recherches ayant été exécutées dans l'unique but de recueillir quelques objets archéologiques curieux, on ne s'est nullement soucié de faire photographier les corps en place, ni de noter leur position exacte et à plus forte raison de procéder à aucune mensuration anthropométrique.

Nous avons suivi fréquemment les travaux et procédé seul à quelques constatations dont nous parlerons plus loin.

Le nombre des corps exhumés ne dépasse pas une cinquantaine ce qui est fort éloigné des hécatombes annoncées au début. Le champ funéraire renfermait des sépultures de deux époques différentes. Les plus anciennes, en majeure partie orientées de l'ouest à l'est, contenaient des ossements légers, sonores, happant à la langue, réduits à leurs seuls éléments minéraux constitutifs. Ces sépultures seules ont donné quelques bijoux et des traces de mobiliers funéraires.

Les corps avaient été déposés à même le sable, sans trace d'entourage d'aucune sorte, et à une profondeur moyenne de 60 centimètres. Par exception, la tête d'un squelette était protégée par un petit caisson en pierres brutes, et un fragment d'une grande tuile romaine à rebords était placé verticalement sur une autre tombe.

Une sépulture orientée de l'est à l'ouest, contenait six vases à libations et à victuailles. Les vases, déposés par la piété des parents après l'accomplissement des rites funéraires, comprenaient : deux bouteilles en terre cuite, à cou étroit, allongé, muni d'une anse, à pans très renflée à la base ; une petite coupe ; deux espèces de gobelets apodes, à parois presque verticales, et enfin une assiette. A part ce dernier ustensile, en terre grise grossière, ces vases, par leur forme gracieuse, la finesse de la pâte et leur ressemblance absolue avec des objets similaires recueillis dans des stations bien déterminées, permettent d'affirmer que cette sépulture était bien gallo-romaine.

Les objets en métal recueillis dans ces sépultures les plus profondes comprennent : 1° trois bracelets en bronze, l'un non fermé, orné de torsades ; les deux autres formés d'un simple fil de métal uni ; 2° deux agrafes en bronze, l'une ornée d'une tête couronnée de face, sommairement gravée au trait, la deuxième rappelant vaguement la forme d'un bélier, l'œil visible est formé d'un grenat ou d'une petite perle de verre rouge ; 3° une agrafe en fer avec quatre rivets en bronze ; 4° de grands clous en fer à grosses têtes ; 5° divers fragments de bronze et de fer indéterminables ; 6° une petite monnaie romaine assez fruste.

Il n'a été trouvé aucune arme.

A quel siècle peut-on faire remonter ces sépultures ? De Caumont, s'appuyant sur l'autorité des auteurs latins, indique le milieu du III^e siècle pour la réapparition en Gaule de la coutume de l'inhumation¹. M. le docteur Besançon, qui a examiné le petit bronze sur lequel l'effigie seule est reconnaissable, croit qu'il peut être rangé dans la série des types frappés de 350 à 400 après J.-C. D'autre part, tous les objets recueillis rappellent la technique de l'industrie gallo-romaine de la décadence. Nous ne nous éloignons donc pas de la vérité en fixant l'âge approximatif des sépultures les plus anciennes vers la fin du IV^e siècle de notre ère, qui correspond à l'époque de la disparition graduelle des vases funéraires.

¹ *Alphénaire d'archéologie*, t. III, p. 390.

Arrivons aux inhumations plus récentes, qui ont parfois dérangé les plus anciennes auxquelles elles étaient superposées.

Ces dernières sépultures n'ont pas d'orientation fixe; les ossements qu'elles contenaient étaient lourds, moins sonores que dans les tombes gallo-romaines; lorsqu'on les sectionnait, ils présentaient la teinte grisâtre caractéristique des os qui n'ont pas séjourné de longs siècles dans le sein de la terre.

Des traces de chaux mises pour hâter la décomposition des corps s'y rencontraient fréquemment. Ces inhumations superficielles — 45 centimètres de profondeur en moyenne — semblaient avoir été faites hâtivement, comme il arrive en temps d'épidémie. Ce sont sans doute les restes des victimes d'un des nombreux fléaux du bon vieux temps, ou ceux des soldats tués dans un combat livré à Messimy même à l'époque de la Fronde.

Les personnes peu au courant des recherches de ce genre étaient fort surprises de voir les squelettes incomplets, parfois les têtes manquaient et les ossements n'étaient plus en connexion. Les violations de sépulture, dans les cimetières antiques, ont été signalées presque partout. Nous avons nous-même constaté le fait à Saint-Amour (Saône-et-Loire) et à Boistray, presque à la hauteur de Messimy, sur la rive droite de la Saône.

Les relations de fouilles abondent en observations du même genre. Nous nous bornerons à une citation.

Au Congrès de l'Association pour l'avancement des sciences, session de Nantes, 1898, M. Léon Morel, président de l'Académie nationale de Reims, l'heureux fouilleur de la Champagne, disait à ses collègues de la section d'anthropologie : « Sur cent tombes de la Marne on en trouve à peine trente-cinq d'intactes; les autres ont été l'objet d'une violation de sépulture et les spoliateurs ne visitaient que la partie supérieure de la fosse, où ils étaient sûrs de trouver du côté de la tête, les torques, les boucles d'oreilles, les fibules et les bagues en or... Nous pensons que ce sont les Francs qui ont commis ces profanations ¹. »

Dans des tombes peu profondes, sans entourage de dalles protec-

¹ *Association fr. p. l'av. des sciences*, Nantes, 1898, t. II, p. 529.

trices, comme à Messimy, les profanations étaient faciles, et les animaux carnassiers, qui pullulaient autrefois dans la campagne, ont pu facilement être cause de la disparition d'une partie des restes humains.

On a prétendu que les corps découverts appartenaient à des géants de 2 mètres et même de 2^m20. Or, les mensurations des os longs de dix squelettes gallo-romains nous ont fourni, d'après les tables de Rollet, les tailles suivantes par ordre de grandeur croissante : 1^m45 — 1^m52 — 1^m53 — 1^m58 — 1^m61 — 1^m63 — 1^m64 — 1^m73 — 1^m75 — 1^m80, soit une moyenne de 1^m624.

L'étude attentive de onze crânes nous permet de croire qu'il y en avait au moins cinq féminins. Quant à leur forme, trois étaient franchement dolicocéphales, quatre mésaticéphales et quatre brachicéphales.

L'âge qui dérive de l'examen de l'usure des dents et de l'état des sutures craniennes a donné la certitude qu'il s'agissait d'individus inhumés à des âges bien différents. Alors que certains crânes présentaient des sutures sans trace d'ossification, les autres les avaient à des degrés différents d'oblitération. Nous devons avouer que nous n'avons pas trouvé trace d'ossification de l'écaille temporale, qui s'oblitére ordinairement vers soixante-dix ans. Il est vrai que nous n'avons pu examiner qu'un quart environ des crânes exhumés.

En résumé, le cimetière de Messimy est celui d'une des innombrables agglomérations qui, à toutes les époques, ont vécu sur les bords des cours d'eau et principalement dans le voisinage des gués.

DISCUSSION

M. Lacassagne fait quelques réserves au sujet de l'impossibilité à laquelle paraît croire *M. Savoye* de déterminer l'âge et le sexe des ossements dont il vient d'être question. Les difficultés que l'on rencontre en pareil cas sont plus apparentes que réelles, et même les personnes peu familiarisées avec les recherches anthropologiques les surmontent vite. C'est ainsi que les élèves qui suivent les travaux

pratiques du Laboratoire de médecine légale à la Faculté de médecine arrivent sans trop de peine à déterminer le sexe non pas d'un squelette complet, ce serait trop élémentaire, mais même de quelques ossements isolés. La seule mandibule présente des caractères assez nets pour qu'aucune hésitation ne soit possible. Personnellement, M. Lacassagne n'a guère été embarrassé qu'une seule fois; ce fut pour un crâne trouvé à Thodure, crâne qu'il a d'ailleurs présenté à la Société et dont le détail de l'expertise nécessitée par cette affaire est relaté dans les *Archives d'Anthropologie criminelle* de 1898.

COMMUNICATION

LES CONCIERGES DE LYON ET LA TUBERCULOSE

PAR M. LE D^r LORTET.

M. Guinard attire l'attention de la Société d'anthropologie de Lyon sur une récente communication de M. le professeur Lortet, doyen de la Faculté de médecine, faite à la Société nationale de médecine de Lyon et relative à la façon déplorable dont sont logés les concierges de Lyon.

« Presque partout, les loges que j'ai visitées, dit M. Lortet, manquent d'une aération convenable. Un grand nombre sont plongées toute l'année dans une obscurité complète, et dans ces niches horribles où l'on ne saurait faire vivre aucun animal domestique, s'entassent des familles souvent nombreuses, vivant dans la nuit, se nourrissant mal, respirant un air vicié, se couchant sur des monceaux de loques malpropres... Sur les trois cents loges vues par moi, les huit dixièmes peut-être devraient être déclarées inhabitables pour des êtres humains, à cause de leur obscurité, à cause de leur manque d'aération ou par suite de leur cubage insuffisant. Sur ces trois cents loges, j'en ai trouvé vingt-trois, habitées même pendant la nuit, et construites dans des cours étroites et sombres, sur l'ouverture même des fosses d'aisance. Lorsqu'on enlève les matières fécales, la famille doit déménager. La plupart du temps, la dalle